

Jean-Fabien FAUDEMER
Christophe DEVEDEAU-HESNARD
Yohann CHANTELOUP

Experts-comptables
Commissaires aux comptes



COMPTABILITÉ FINANCE GESTION

7 rue Ferdinand Buisson
14280 SAINT-CONTEST

Adresse postale :
BP 90010 -14651 CARPIQUET CEDEX

**Association Institut Professionnel Lemonnier
AIPL**

Lycée privé sous contrat
60 Rue d'Hérouville
CS 80269
14 013 CAEN Cedex 01

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 Août 2020**

Téléphone (accueil) 02 31 15 35 50
Télécopie (social) 02 31 86 70 25
Télécopie (comptabilité) 02 31 15 61 59
E-mail : cfg@cfg.biz
Internet : www.cfg.biz

C F G Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'ordre de Rouen
Société de Commissariat aux comptes
inscrite à la Compagnie Régionale de Caen
SARL au capital de 200 000 €
Siret 324 958 073 000 60 RCS Caen Code APE 6920 Z
TVA Intracommunautaire : FR 78324958073

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Août 2020

Aux membres de l'Association Institut Professionnel Lemonnier,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Institut Professionnel Lemonnier - AIPL relatifs à l'exercice clos le 31 Août 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 7 décembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Septembre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint-Contest, le 08 Décembre 2020

Le Commissaire aux comptes
CFG

Représenté par Christophe DEVEDEAU-HESNARD

Bilan Actif

Exercice du : 01/09/2019 - 31/08/2020

	ACTIF	Valeur Brut (N)	Amortissement et provisions (N)	Valeur Nette (N)	Valeur Nette N-1
A C T I F I M M O B I L I S E	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	- Frais d'établissement	-	-	-	-
	- Concessions, licences, logiciels, droits et vaf	130 817	120 628	10 189	15 779
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	130 817	120 628	10 189	15 779
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	- Terrains	166 773	-	166 773	166 773
	- Aménagements de terrains	-	-	-	-
	- Constructions sur sol propre...	36 017 237	20 595 298	15 421 939	15 724 115
	- Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
	- Installations, mobilier et matériel d'activité	12 972 611	11 069 594	1 903 017	2 042 882
	- Matériel de transport	118 435	117 097	1 337	3 647
	- Mobilier/matériel de bureau et d'informatique	203 786	169 278	34 508	31 472
	- Immobilisations grévées de droit	-	-	-	-
	- Immobilisations en cours	34 302	-	34 302	15 971
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	49 513 144	31 951 267	17 561 877	17 984 860
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	- Participations	227	-	227	227
	- Créances rattachées à des participations	300 000	-	300 000	300 000
	- Prêts	-	-	-	1 800
	- Dépôts et cautionnements	85	-	85	85
	- Autres créances immobilisées	10 000	-	10 000	10 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	310 312	-	310 312	312 112
	TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	49 954 273	32 071 895	17 882 378	18 312 752
A C T I F C I R C U L A N T	- STOCKS EN COURS	8 889		8 889	6 613
	CREANCES ET COMPTES RATTACHES				
	- Fournisseurs	11 663		11 663	3 814
	- Familles ou élèves	180 183	132 527	47 656	52 924
	- Autres clients	183 883	346	183 537	98 360
	- Personnel et charges sociales à récupérer	486		486	1 342
	- Collectivités publiques	309 689		309 689	213 040
	- Débiteurs divers	363 410		363 410	203 331
	TOTAL CREANCES ET COMPTES RATTACHES	1 049 314	132 873	916 441	572 811
	PLACEMENTS : VALEURS MOBILIERES ET AUTRES				
	- Placements	1 309 622	-	1 309 622	1 309 963
	- Intérêts courus non échus	-		-	-
	TOTAL PLACEMENTS : VAL, MOBILIERES ET AUTRES	1 309 622	-	1 309 622	1 309 963
	DISPONIBILITES				
	- Banques, établissements financiers & assimilés	4 351 301		4 351 301	4 815 075
	- Caisse	2 175		2 175	1 038
	- Régies d'avances et accreditifs	-		-	-
	TOTAL DISPONIBILITES	4 353 476	-	4 353 476	4 816 113
R E G U L	CHARGES CONSTATEES D'AVANCES	116 549		116 549	146 195
	TOTAL ACTIFS CIRCULANT ET ASSIMILES (II)	6 837 850	132 873	6 704 978	6 851 694
	INTERETS D'EMPRUNTS A ETALER (III)	-		-	-
	TOTAL DE L'ACTIF (I + II + III)	56 792 123	32 204 768	24 587 355	25 164 446

Bilan Passif Exercice du : 01/09/2019 - 31/08/2020

	PASSIF	BRUT	VALEUR NET	Valeur Nette 1	N°
FONDS PROPRES & ASSIMILES	FONDS ASSOCIATIF SANS DROIT DE REPRISE				
	Valeur du patrimoine intégré	3 246 591	3 246 591	3 246 591	
	Fonds statutaire	-	-	-	
	Apport sans droit de reprise	-	-	-	
	Libéralités ayant le caractère d'apport	-	-	-	
	Subventions d'investissement affectées à des biens	7 182 675	7 182 675	6 849 945	
	TOTAL FONDS ASSOCIATIF SANS DROIT DE REPRISE	10 429 266	10 429 266	10 096 535	
	FONDS ASSOCIATIF AVEC DROIT DE REPRISE				
	Valeur des biens affectés	-	-	-	
	Valeur des Biens non affectés	-	-	-	
	Libéralités	-	-	-	
	Subventions d'investissement affectées à des biens	40 858	40 858	40 858	
	TOTAL FONDS ASSOCIATIF AVEC DROIT DE REPRISE	40 858	40 858	40 858	
DE FONDS	RESERVES				
	Reserves générales de gestion	-	-	-	
	Reserves statutaires	914 694	914 694	914 694	
	Reserves d'investissement	-	-	-	
	Reserve de Trésorerie	-	-	-	
	Autres réserves	3 418 379	3 418 379	3 418 379	
	TOTAL RESERVES	4 333 073	4 333 073	4 333 073	
	RESULTAT ET REPORT A NOUVEAU				
	Report à nouveau	6 016 799	6 016 799	6 019 356	
	Résultat de l'exercice	30 219	30 219	2 556	
	TOTAL RESULTAT ET REPORT A NOUVEAU	5 986 581	5 986 581	6 016 799	
P RO V	SUBV. ET PARTICIPATIONS D'INVEST. AMORTISSABLES				
	Subv. D'invest. Affectées à des biens non renouvel	95 987	95 987	183 474	
	Subv. D'invest. Reçues avec obligations d'amortiss	-	-	-	
	Taxe d'apprentissage	397 447	397 447	485 812	
	TOTAL SUBV. ET PARTICIPATIONS D'INVEST. AMORTISSABLES	493 434	493 434	669 286	
	TOTAL FONDS PROPRES ET ASSIMILES (I)	21 283 210	21 283 210	21 156 552	
	FONDS DEDIES				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	25 274	25 274	150 410	
	Fonds dédiés sur dons manuels affectés	7 438	7 438	15 718	
	Fonds dédiés sur legs et donations affectés	-	-	-	
	TOTAL FONDS DEDIES (II)	32 712	32 712	166 128	
D E T	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
	Pour gros entretiens	-	-	-	
	Pour autres charges et risques	11 357	11 357	17 256	
	Pour indemnités de départ à la retraite	89 451	89 451	88 734	
	TOTAL PROVISIONS (III)	100 809	100 809	105 990	
	EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLIS. DE CREDIT				
	Capital emprunté	2 331 457	2 331 457	2 333 431	
	Intérêts	774	774	877	
	Banques	-	-	61	
	TOTAL EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLIS. DE CREDIT	2 332 231	2 332 231	2 334 369	
T E S	AUTRES DETTES				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	99 108	99 108	462 293	
	Fournisseurs et comptes rattachés	147 461	147 461	298 981	
	Familles / Avances et acomptes reçus	115 298	115 298	122 204	
	Autres Clients / Avances et acomptes reçus	21 935	21 935	25 390	
	Dettes relatives au personnel	166 008	166 008	146 749	
	Etat et autres collectivités publiques	102 965	102 965	127 411	
	Confédérations, Fédérations, Associations et organ	-	-	-	
	Autres dettes	119 223	119 223	44 840	
	TOTAL AUTRES DETTES	771 998	771 998	1 227 869	
	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
	Familles / droits d'inscription	-	-	-	
	Autres	66 396	66 396	173 540	
	TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	66 396	66 396	173 540	
	TOTAL DETTES & ASSIMILEES (IV)	3 170 625	3 170 625	3 735 777	
	TOTAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	24 587 355	24 587 355	25 164 446	

ASSOCIATION INSTITUT PROFESSIONNEL LEMONNIER

GESTION SCOLAIRE - COMPTE DE FONCTIONNEMENT ET DE RESULTAT DETAILLE AU :01/09/2019 - 31/08/2020			
N° des COMPTES	GESTION SCOLAIRE GS.CFRD - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	N	N-1
64/63/62	COUTS DE PERSONNEL		
641	- Appointements bruts	1 848 075	1 773 222
643	- Rémunérations diverses	-	-
645/647	- Charges sociales et assimilées	605 604	661 081
631/3/8/9	- Charges fiscales et assimilées	168 097	153 446
648	- Autres charges de personnel	-	-
6483	- Charges sociales personnel sous contrat avec l'E	49 403	46 347
621	- Personnel intérimaire et extérieur	77 000	9 461
649	- Remboursement de charges de personnel (déduire)	4 023	8 801
A	TOTAL COUTS DE PERSONNEL	2 744 156	2 634 755
61322/96	Valorisation équivalent loyer		
B1	TOTAL EQUIVALENT LOYER	-	-
60	CONSOMMATIONS		
601/603	- Matières premières et variations de stocks	17 895	84 283
60451	- Prestations de services incorporées : nettoyage	-	-
60456	- Prestations de services incorporées : restaurati	502 241	634 921
6045	- Prestations de service incorporées : autres	-	-
6061	- Energie et fluides	390 116	423 923
6063	- Fournitures d'alimentation	50	-
6065/7	- Matières, fournitures et petit matériel : logist	160 230	221 282
6068	- Matières, fournitures et petit matériel : pédago	272 807	311 096
6069	- Matières, fournitures et petit matériel : éducat	-	350
607	- Livres et fournitures pour cession aux familles	163 054	128 517
	SOUS TOTAL CONSOMMATIONS	1 506 393	1 804 371
61	AUTRES CHARGES EXTERNES		
612	- Redevance Crédit bail (biens mobiliers)	-	-
61321	- Locations Immobilières	25 267	27 353
6135	- Locations mobilières	39 796	35 244
6152	- Entretien et réparations : biens immobiliers	19 258	9 741
6155	- Entretien et réparations : biens mobiliers	86 497	91 327
6156	- Contrats de maintenance	62 787	54 434
616	- Primes d'assurances	84 889	77 987
618	- Documentations et divers	8 881	16 531
	SOUS TOTAL AUTRES CHARGES EXTERNES	327 375	312 616
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS		
622	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	143 645	85 215
623	- Information, publications et relations publiques	64 738	99 450
624	- Transports : biens, élèves, personnel	921	2 257
625	- Déplacements, missions et réceptions	122 600	206 397
626/7	- Frais postaux, de télécommunications, services b	82 565	89 273
628	- Cotisations et divers	136 585	123 271
	SOUS TOTAL AUTRES SERVICES EXTERIEURS	551 054	605 862
63	AUTRES IMPOTS, TAXES ET ASSIMILES		
635	- Impôts et taxes relatifs aux locaux	98 881	113 654
637	- Autres impôts divers	137	329
	SOUS TOTAL AUTRES IMPOTS, TAXES ET ASSIMILES	99 019	113 983
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		
654	- Pertes sur créances irrécouvrables	17 663	6 996
655	- Quote part frais sur opérations faites en commun	-	-
658	- Charges diverses de gestion courante	14 493	12 260
	SOUS TOTAL AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	32 156	19 257
66	CHARGES FINANCIERES		
661/667	- Charges d'intérêts	23 095	23 876
668	- Autres charges financières	-	69
	SOUS TOTAL CHARGES FINANCIERES	23 095	23 945
68	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		
6811	- Dot. aux amortissements : charges de fonctionnem	1 537 321	1 476 390
6815	- Dot. aux provisions pour risques	717	5 898
6816/7	- Dot. aux provisions pour dépréciations	51 177	49 063
6894	- Engagements à réaliser sur ressources affectées	33 322	121 999
	SOUS TOTAL AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1 622 537	1 653 349
B2	TOTAL AUTRES COUTS	4 161 628	4 533 384
C	TOTAL CHARGES BRUTES DE FONCT. COURANT (A+B1+B2)	6 905 784	7 168 139
	CHARGES EXCEPTIONNELLES ANTERIEURES ET DIVERSES		
671	- Charges exceptionnelles sur opérations de gestio	2 358	74 086
672	- Charges sur exercices antérieurs	20 864	24 508
675	- Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	-	-
687	- Dotations aux amortissements et aux provisions	-	-
I	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	23 222	98 594
695	- Impôts sur les sociétés	12 689	6 796
M	IMPOTS / LES SOCIETES DES PERSONNES MORALES SANS BUT LUCRATIF	12 689	6 796
K	(C+I+M) TOTAL DES CHARGES DE L'EXERCICE	6 941 696	7 273 529
*	RESULTAT - EXCEDENT DE L'EXERCICE	-	-
	TOTAUX	6 941 696	7 273 529

ASSOCIATION INSTITUT PROFESSIONNEL LEMONNIER

GESTION SCOLAIRE - COMPTE DE FONCTIONNEMENT ET DE RESULTAT DETAILLE AU :01/09/2019
31/08/2020

N° des COMPTES	GESTION SCOLAIRE GS.CFRD - PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	N	N-1
7061	PARTICIPATION DES FAMILLES (activités principales)		
70611/7069	- Participation des familles : enseignement	1 345 944	1 325 661
70612	- Participation des familles : restauration	633 423	862 499
70613	- Participation des familles : hébergement	205 319	318 907
70614	- Participation des familles : transport scolaire	-	-
70615	- Participation des familles : droits des examens,	-	-
709	RABAIS, REMISES, REDUCTIONS (à déduire)	42 007	75 825
D	PARTICIPATIONS DES FAMILLES	2 142 679	2 431 243
7065	PARTICIPATIONS DE L'ETAT ET DES COLLECTIVITES PUBLIQUES		
70651	- Participation Etat	1 666 828	1 790 194
70652	- Participation Régions	1 255 581	1 271 291
70653	- Participation Départements	-	-
70654	- Participation Communes	-	-
	SOUS TOTAL	2 922 409	3 061 485
	AUTRES PARTICIPATIONS		
7066	- Participations par établissements publics	-	-
7067	- Entreprises et organismes privés	-	-
7068/9	- Autres participations	-	-
	SOUS TOTAL AUTRES PARTICIPATIONS	-	-
E	PARTICIPATIONS DE L'ETAT ET DES COLLECTIVITES PUBLIQUES	2 922 409	3 061 485
74	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT POUR AUTRES ACTIVITES		
741	- Subventions Etat	-	-
742	- Subventions Régions	3 894	23 879
743	- Subventions Départements	-	-
744	- Subventions Communes	40 088	9 226
748	- Subventions autres	406 567	263 151
749	- Report de subventions (à déduire)	-	-
F	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	450 549	296 256
708	PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES		
7081	- Produits des services exploités dans l'intérêt d	22 500	-
7082	- Prestations annexes aux élèves	168 770	143 760
7083	- Prestations diverses aux tiers	313 414	600 370
7086	- Prestations diverses de formation permanente	-	-
	SOUS TOTAL PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	504 684	744 130
701/713	CESSIONS OU VENTES DE PRODUITS	38 780	81 959
72	PRODUCTION IMMOBILISEE	-	-
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		
752	- Revenus des Immeubles non affectés aux activités	-	-
754	- Collectes et dons affectés à la gestion scolaire	1 989	9 445
755	- Remboursement des frais	1 930	2 720
756	- Cotisations des adhérents	-	-
757	- Quote-part éléments des fonds associatifs virés	175 853	184 965
758	- Autres produits divers de gestion courante	204 267	131 065
	SOUS TOTAL AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	384 039	328 195
76	PRODUITS FINANCIERS	3 937	34 115
78	REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		
7811	- Reprise sur amortissement des immobilisations	-	-
7815	- Reprise sur provisions pour risques	5 898	12 191
7816/7	- Reprise sur provisions pour dépréciations	38 846	22 726
789	- Report des ressources non utilisées des exercices	158 459	121 451
	SOUS TOTAL REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	203 203	156 369
790	TRANSFERT DE CHARGES	-	-
G	AUTRES PRODUITS	1 134 643	1 344 767
H	TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT COURANT (D+E+F+G)	6 650 280	7 133 751
77/78	PRODUITS EXCEPTIONNELS, ANTERIEURS ET DIVERS		
771	- Produits exceptionnels sur opérations de gestion	13 724	66 916
772	- Produits sur exercices antérieurs	50 376	31 328
775	- Produits des cessions d'éléments d'actif	400	3 775
777	- Quote part subvention d'investissement	-	-
787	- Reprise sur provisions exceptionnelles	-	-
J	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	64 499	102 019
L	(H+J) TOTAL DES PRODUITS DE L'EXERCICE	6 714 779	7 235 770
*	RESULTAT - DEFICIT DE L'EXERCICE	30 219	2 556
	TOTAUX	6 744 998	7 238 326

ANNEXE AUX COMPTES

NOM : *Association INSTITUT LEMONNIER*

ADRESSE : 60 Rue d'Hérouville CS 80269
14013 CAEN CEDEX 01

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2020, dont le total est de 24 587 355 euros, et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 30 219 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2019 au 31/08/2020.

Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 7 décembre 2020.



FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE :

Les effectifs en septembre 2019 :

Par lycée	Effectif 2018-2019	Effectif 2019-2020	Ecart N/N-1	en %
Lycée général et technologique				
Externe lycée	40	62	22	55,0%
BTS	212	156	-56	-26,4%
Demi-pensionnaire	125	122	-3	-2,4%
dont 4 jours	47	44	-3	-6,4%
dont 5 jours	78	76	-2	-2,6%
Interne	45	40	-5	-11,1%
TOTAL LGT	422	380	-42	-10,0%
Lycée professionnel				
Externe	236	219	-17	-7,2%
Demi-pensionnaire	289	319	30	10,4%
dont 4 jours	82	55	-27	-32,9%
dont 5 jours	207	264	57	27,5%
Interne	70	91	21	30,0%
TOTAL LP	595	629	34	5,7%
Lycée agricole				
Externe lycée	54	55	1	1,9%
BTS	42	36	-6	-14,3%
Demi-pensionnaire	195	204	9	4,6%
dont 4 jours	195	204	9	4,6%
dont 5 jours	0	0	0	
Interne	76	64	-12	-15,8%
TOTAL LA	367	359	-8	-2,2%
TOTAL GENERAL	1384	1368	-16	-1,2%
APPRENTISSAGE	Effectif 2018-2019	Effectif 2019-2020	Ecart N/N-1	en %
Apprentissage mixité				
Apprentissage 100 %	7	14	7	
Licence pro		15	15	
Prépa ATS		6	6	
TOTAL LGT	7	35	28	
Apprentissage mixité				
Apprentissage 100 %				
TOTAL LP	0	0	0	
Apprentissage mixité				
Apprentissage 100 %				
TOTAL LA	0	0	0	
TOTAL GENERAL	7	35	28	
Ecole de production	Effectif 2018-2019	Effectif 2019-2020	Ecart N/N-1	en %
Effectifs	0	10	10	
CTRL	1391	1413	22	
Par régime	Effectif 2018-2019	Effectif 2019-2020	Ecart N/N-1	en %
Externes	591	573	-18	-3,0%
Demi-pensionnaires	609	645	36	5,9%
Internes	191	195	4	2,1%
TOTAL GENERAL	1391	1413	22	1,6%

Les effectifs des élèves sont stables sur l'ensemble du site (+12 élèves). Toutefois, après une analyse fine, nous percevons des effectifs en mouvement du statut scolaire au statut d'apprenti. Ainsi, nous constatons une baisse de 42 élèves sur le LGT alors qu'avec le démarrage de l'apprentissage le LGT a recruté 35 apprentis. Le LP augmente ses effectifs avec 34 élèves de plus que l'année précédente. Les effectifs du lycée agricole sont en légère diminution. (-8 élèves).

Les tarifs 2019 /2020

Le Conseil d'Administration en sa séance du 19 novembre 2018 a décidé d'appliquer un taux d'augmentation de :

'+ 3 % sur les forfaits d'externat y compris pour les BTS

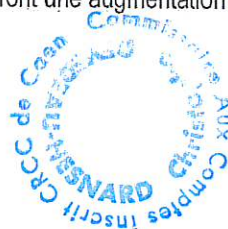
'+ 2 % sur le forfait de restauration

Mais des taux différents pour les internes où les forfaits auront une augmentation de :

'+ 3 % sur les forfaits d'externat

'+ 1 % sur le forfait de restauration

'+ 1 % sur le forfait hébergement



Les redevances famille et les forfaits

GESTION SCOLAIRE GS.CFRD - PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	N	N-1	ECART	%
PARTICIPATIONS DES FAMILLES	2 142 679	2 431 243	- 288 564	-11,87%
PARTICIPATIONS DE L'ETAT ET DES COLLECTIVITES PUBLIQUES	2 922 409	3 061 485	- 139 076	-4,54%

La crise sanitaire lié au COVID nous oblige à une fermeture de l'établissement pendant le confinement de la population du 16 mars au 30 juin 2020 = remboursement des familles 3,5 mois.

Extrait PV bureau AIPL du 2 avril 2020

o Facturation et prélèvements

Le régime de l'association organisé par la loi Debré de 1959 prévoit que **les dépenses de fonctionnement afférentes à l'enseignement** sont **obligatoirement couvertes par des financements publics** (salaires des enseignants par l'Etat, « forfaits d'externat » de l'Etat et des collectivités territoriales).

L'activité d'enseignement étant maintenue, les « forfaits » sont maintenus comme dépense publique obligatoire : **l'établissement dispose donc toujours de cette recette pour couvrir ses dépenses de fonctionnement au titre de l'enseignement.**

Sur cette base, **il n'y a pas lieu de considérer que cette contribution demandée aux familles** **doive être diminuée, voire remboursée**, sur la période de l'épidémie.

L'établissement suspend tous les prélèvements aux familles jusqu'à la fin du confinement. Un courrier d'information a été envoyé à toutes les familles par mail le 26 mars 2020. Les forfaits d'hébergement et de restauration sont annulés pendant la période de confinement. A la réouverture de l'établissement, la comptabilité procédera aux régularisations.

Les travaux

Les travaux prévus sur l'exercice n'ont pas pu être tous réalisés suite à la crise sanitaire et à la fermeture de l'établissement.

1- L'étanchéité des toits terrasses d'un montant de 549 Ke a été amortie le 30 avril 2020

Réfection toitures bâtiment B & C					
LOTS	MARCHE	ENTREPRISE	MARCHE HT	Total HT	Total TTC
1	ETANCHIETE	SEB	281 000,00 €	281 000,00 €	337 200,00 €
2	SUIVI DE TRAVAUX	DHD	17 116,27 €	17 116,27 €	20 539,52 €
3	CONTRÔLE/ 190711570000097	SOCOTEC	2 500,00 €	2 500,00 €	3 000,00 €
Sous-totaux lots architecturaux			300 616,27 €	300 616,27 €	360 739,52 €

Réfection toitures D						
						
LOTS	MARCHE	ENTREPRISE	MARCHE HT	Récap. Avenants	Total HT	Total TTC
1	ETANCHIETE	SEB	123 500,00 €	26 189,89 €	149 689,89 €	179 627,87 €
2	SUIVI DE TRAVAUX	DHD	7 522,63 €		7 522,63 €	9 027,16 €
3	CONTRÔLE	SOCOTEC	- €		- €	- €
Sous-totaux lots architecturaux			131 022,63 €	26 189,89 €	157 212,52 €	188 655,02 €

2- Rénovation de la façade ouest estimée à 600 ke est différée sur l'exercice 2020/2021

NOTES SUR LE BILAN

ACTIF - Actif immobilisé

COMPTES	IMMOBILISATIONS BRUTES			
	A NOUVEAU 31/08/2019	+	-	SOLDE AU 31/08/2020
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
2052 FRAIS DE CONCESSIONS	1 000,00			1 000,00
208100 LOGICIEL	24 528,32		12 344,84	12 183,48
208200 MARQUES PROCÉDES	123 158,54		5 525,52	117 633,02
	0,00			0,00
Total	148 686,86	0,00	17 870,36	130 816,50

COMPTES	IMMOBILISATIONS BRUTES			
	A NOUVEAU 31/08/2019	+	-	SOLDE AU 31/08/2020
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
211000 TERRAINS	166 773,39			166 773,39
213100 BATIMENTS EQUIPEMENTS	28 061 649,07	549 394,55		28 611 043,62
213300 SALLE POLYVALENTE	180 993,72			180 993,72
213500 AMENAGEMENTS	7 135 923,37	89 275,97		7 225 199,34
215400 MATERIEL INTERNAT	420 207,94	6 487,20	28 897,95	397 797,19
215401 MOBILIER AUMONERIE	6 109,00		275,50	5 833,50
215402 MATERIEL RESIDENCE ETUDIANTE	14 393,66			14 393,66
215410 MATERIEL RESTAURATION	656 903,27	56 753,01		713 656,28
215420 MATERIEL D ENTRETIEN	101 947,68	3 149,64	847,96	104 249,36
215421 MATERIEL DE SURVEILLANCE	2 932,41	1 561,32	1 217,22	3 276,51
215430 MATERIEL SCOLAIRE	1 666 694,22	35 057,21	274 172,65	1 427 578,78
215440 MATERIEL CQPM ROBOTIQUE	41 959,26			41 959,26
215450 MATERIEL MECANIQUE GENERALE	2 579 036,60	122 551,69	249 172,07	2 452 416,22
215451 MATERIEL UFA (CFA DON BOSCO)	11 925,10			11 925,10
215452 RESEAU ATELIER	245 918,45	51 842,02	47 499,68	250 260,79
215455 MATERIEL ATS	89 480,92			89 480,92
215460 MATERIEL ATELIER MENUISERIE	1 674 723,14	40 745,80	74 026,07	1 641 442,87
215470 MATERIEL ATELIER AUTOMOBILE	1 378 253,76	23 338,87	11 757,26	1 389 835,37
215480 MATERIEL ATELIER ELECTRICITE	3 519 545,95	46 108,80	218 370,31	3 347 284,44
215490 MATERIEL ATELIER HORTICULTURE	1 101 307,19	12 727,59	112 923,75	1 001 111,03
215500 MATERIEL ST GABRIEL BRECY	42 465,95	37 644,16		80 110,11
218200 MATERIEL DE TRANSPORT	118 434,50			118 434,50
218300 MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU	260 271,08	13 778,03	70 263,23	203 785,88
231310 AMENAGEMENT EQUIPEMENT LP		4 644,00		4 644,00
231302 ASCENSEUR LA+RESTRUCTURATION GYMNASSE	0,00			0,00
231312 SURELEVATION LA	0,00			0,00
231314 ASCENSEUR LA	0,00			0,00
231320 LABO LYCEE AGRICOLE	0,00			0,00
231321 BLOCS SANITAIRE INTERNAT	0,00			0,00
231330 REAMENAGEMENT FOYER	0,00			0,00
231351 MISE EN SECURITE FACADE	0,00			0,00
231353 AILE OUEST	0,00			0,00
PAYSAGERS	0,00	0,00	0,00	0,00
231356 FACADE BATIMENT B	15 671,04	6 521,18		22 192,22
23136 REFECTION TOITURE BAT B ET C	300,00		300,00	0,00
231362 EXTENSION ATELIER STOCKAGE BOIS		6 913,81		6 913,81
231363 TRAVAUX CHAUFFERIE		552,00		552,00
231371 BUDGET ACCESSIBILITE	0,00			0,00
23145 ADI BC 1805068 VIDEO ANALOGIQUE	0,00			0,00
238000 ACOMPTE SUR IMMO CORP	0,00			0,00
	0,00			0,00
Total	49 493 820,67	1 109 046,85	1 089 723,65	49 513 143,87

COMPTES	IMMOBILISATIONS BRUTES			
	A NOUVEAU 31/08/2019	+	-	SOLDE AU 31/08/2020
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
261000 TITRES DE PARTICIPATION	227,09			227,09
267 PARTS SOCIALES Caisse EPARGNE	300 000,00			300 000,00
271100 ACTIONS SACU CFC IL	10 000,00			10 000,00
274810 PRETS AU PERSONNEL COLLECTIF	1 800,00	6 000,00	7 800,00	0,00
275100 DEPOTS DE GARANTIE	85,37			85,37
	0,00			0,00
Total	312 112,46	6 000,00	7 800,00	310 312,46
	49 954 619,99	1 115 046,85	1 115 394,01	49 954 272,83

Créances clients et comptes rattachés :**1) Familles ou élèves :**

Une provision pour risque de non recouvrement est comptabilisée dès qu'une famille, pour laquelle une somme reste due dans nos comptes, quitte l'établissement, selon la règle suivante :

Élèves sortis en 2020	provision de 50 %
Élèves sortis en 2019	provision de 80 %
Élèves sortis en 2018 et avant	provision de 100 %



Une provision pour risque de non recouvrement peut également être comptabilisée sur certaines créances qui concernent des élèves encore présents dans l'établissement à la rentrée 2019 mais pour lesquels le risque est important.

Au 31 août 2020, le montant total provisionné sur le risque « familles » s'élève à la somme de 132 526 euros.

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Participation des familles	2 067 945	2 222 707	2 431 243	2 142 679
Créances familles (valeur nette)	34 215	42 611	52 924	47 656
	1,65%	1,92%	2,18%	2,22%

Les reprises de provision de l'exercice sont de :

- 38 494 euros sur les familles qui ont réglé avec retard les sommes précédemment provisionnées,
- 17 649 euros sur les familles déclarées irrécouvrables.

2) Clients divers :

Une provision pour risque de non recouvrement a également été comptabilisée sur certaines créances qui concernent la location de chambres aux étudiants.

Au 31 août 2020, la provision s'élève à 346 euros.

Placements :

- Les valeurs mobilières de placement :

Elles sont valorisées à leur coût d'acquisition.

Au 31 août 2020, la valeur d'acquisition du portefeuille détenu est de 1 312 997 euros et il existe une plus value nette latente de 21 670 euros.

L'Institut Lemonnier a souscrit un contrat de capitalisation à hauteur de 1 200 000 € en février 2019 pour garantir un prêt bancaire de 1 500 000 €

- Les livrets :

Au 31 août 2020, le solde des trois livrets est de 4 013 199 euros.

Libellé	Montant
LIVRET SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	25 870,26
LIVRET À CAISSE D'ÉPARGNE	83 863,76
LIVRET CAISSE D'ÉPARGNE-CSL ASSOCIATIS	3 903 464,98
Total	4 013 199,00

PASSIF

Subventions accordées :

On distingue deux types de subventions d'investissements :

- ✓ **Les subventions d'investissements obtenues pour financer l'acquisition ou la création d'équipements pédagogiques**, indispensables pour maintenir la qualité des enseignements mais dont la charge de renouvellement incombe à l'association. Ces subventions sont comptabilisées en fonds associatifs et réserves. Il n'était pas jusqu'à présent fait de distinction entre subvention obtenue avec droit de reprise ou sans droit de reprise.

Le montant de ces subventions comptabilisées en 2019/2020 et ayant un caractère de réserves s'élève à 493 434 euros.

- ✓ **Les subventions d'investissements obtenues pour financer des biens non renouvelables par l'association, tels que des travaux de mise en sécurité ou de mise en conformité.** Ces subventions sont comptabilisées en subventions d'investissements amortissables et sont amorties au rythme des investissements.
Aucune subvention amortissable nouvelle n'a été comptabilisée en 2019/2020.

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS REGION SANS DROIT DE REPRISE - Compte 102 620 / 441 120 (C1)

NATURE DES SUBVENTIONS	POSITION AU 31/08/2019	RECUES SUR L'EXERCICE	A RECEVOIR AU 31/08/2020	EXTOURNE A RECEVOIR AU 31/08/2019	POSITION AU 31/08/2020
Batiments	203 112,40				203 112,40
Informatique	36 919,19				36 919,19
Horticulture	29 337,94				29 337,94
Mécanique	280 692,79				280 692,79
Equip. Pédagog.	6 051 796,84	74 344,37			6 126 141,21
BTS informat.	1 443,07				1 443,07
Informatique	9 782,18				9 782,18
Electricité-Electro.	176 354,15				176 354,15
Total	6 789 438,56	74 344,37	0,00	0,00	6 863 782,93

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS EUROPEENNES SANS DROIT DE REPRISE - 102 660

NATURE DES SUBVENTIONS	POSITION AU 31/08/2019	RECUES SUR L'EXERCICE	A RECEVOIR AU 31/08/2020	EXTOURNE A RECEVOIR AU 31/08/2019	POSITION AU 31/08/2020
Projet Comenius	2 771,63				2 771,63
Total	2 771,63	0,00	0,00	0,00	2 771,63

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS REGION AVEC DROIT DE REPRISE - 103 620

NATURE DES SUBVENTIONS	POSITION AU 31/08/2018	RECUES SUR L'EXERCICE	A RECEVOIR AU 31/08/2019	EXTOURNE A RECEVOIR AU 31/08/2018	POSITION AU 31/08/2019
Equip. Pédagog. (reprise Villedieu au 28/08/17)	40 857,53				40 857,53
Total	40 857,53	0,00	0,00	0,00	40 857,53

Taxe apprentissage :

La refonte de la collecte de la taxe d'apprentissage depuis le 1^{er} janvier 2020 nous autorise à collecter seulement 13 % de l'assiette.

La taxe d'apprentissage 2019/2020 s'élève à 139 357,64 euros et a été entièrement affectée au compte 748 200.

AMORTISSEMENTS SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - compte 139 620

NATURE DES SUBVENTIONS	Subventions brutes	Amortissements 31/08/2020
Restructuration	76 803,20	67 082,19
Restructuration Elect 2005 (75 %)	60 060,72	61 475,86
Locaux	43 871,01	42 646,71
Mise en réseau 1ère et 2e T	93 974,34	99 394,02
Mise en réseau 3e T	89 158,82	89 480,33
Conformité 2004 (73 %)	170 603,54	169 035,74
Mise en sécurité 2003 2e T	84 716,50	68 439,76
Mise en sécurité 2006	63 524,15	61 767,88
Conformité 2007	46 400,00	39 824,66
Conformité 2008	53 309,00	43 571,56
Cablage Lycée Agricole 2009	42 447,15	30 189,81
Electricité Lycée Agricole 2009	18 553,02	13 410,56
Mise en sécurité aspiration	211 260,00	189 903,11
Remplacement vitrages Serres	13 752,20	11 693,13
Mise en sécurité aspiration menuiserie Delta neu 2009	81 760,00	73 494,64
Mise en sécurité aspiration fumées , de soudure Ragues 2010	27 941,00	20 737,58
Total	1 178 134,65	1 082 147,54



TAXE D'APPRENTISSAGE

TAXE D'APPRENTISSAGE RECUE : compte 748 200

EXERCICE	TOTAL RECU	EXPLOITATION	IMMOBILISATION	POURCENTAGE IMMOBILISE
2005/2006	415 589,12	278 869,40	136 719,72	32,90%
2006/2007	447 145,32	291 452,13	155 693,19	34,82%
2007/2008	479 334,10	313 715,40	165 618,70	34,55%
2008/2009	461 949,11	300 398,94	161 550,17	34,97%
2009/2010	355 985,99	243 413,35	112 572,64	31,62%
2010/2011	249 539,96	163 445,84	86 094,12	34,50%
2011/2012	239 027,21	160 853,43	78 173,78	32,70%
2012/2013	221 713,43	148 197,87	73 515,56	33,16%
2013/2014	262 069,18	154 630,05	107 439,13	41,00%
2014/2015	179 975,51	100 281,58	79 693,93	44,28%
2015/2016	191 401,03	121 487,10	69 913,93	36,53%
2016/2017	196 272,73	140 020,16	56 252,57	28,66%
2017/2018	250 283,56	100 000,00	110 000,00	43,95%
2018/2019	254 970,39	144 970,39	110 000,00	43,14%
2019/2020	139 357,64	139 357,64		0,00%
Total	4 205 256,64	2 661 735,64	1 503 237,44	35,75%

AMORTISSEMENTS TAXE D'APPRENTISSAGE IMMOBILISEE : compte 131 810

Amortissement sur 10 ans

EXERCICE	TAXE IMMOBILISEE	AMORTISSEMENTS CUMULES	DOTATION DE L'EXERCICE 2018/2019	AMORTISSEMENTS CUMULES AU 31/08/2019	DOTATION DE L'EXERCICE 2019/2020	AMORTISSEMENTS CUMULES AU 31/08/2020
2008/2009	161 550,17	145 395,16	16 155,02	161 550,18	0,00	161 550,18
2009/2010	112 572,64	90 058,12	11 257,26	101 315,38	11 257,26	112 572,64
2010/2011	86 094,12	60 265,89	8 609,41	68 875,30	8 609,41	77 484,71
2011/2012	78 173,78	46 904,27	7 817,38	54 721,65	7 817,38	62 539,03
2012/2013	73 515,56	36 757,78	7 351,56	44 109,34	7 351,56	51 460,90
2013/2014	107 439,13	42 975,65	10 743,91	53 719,57	10 743,91	64 463,48
2014/2015	79 693,93	23 908,18	7 969,39	31 877,57	7 969,39	39 846,97
2015/2016	69 913,93	13 982,79	6 991,39	20 974,18	6 991,39	27 965,57
2016/2017	56 252,57	5 625,26	5 625,26	11 250,51	5 625,26	16 875,77
2017/2018	110 000,00		11 000,00	11 000,00	11 000,00	22 000,00
2018/2019	110 000,00			11 000,00	11 000,00	11 000,00
Sous total	1 045 205,83	465 873,09	93 520,58	559 393,68	88 365,57	647 759,24
Reprise 2008/2009	-161 550,17	-145 395,16		-161 550,18	0,00	-161 550,18
Total	883 655,66	320 477,93	93 520,58	397 843,50	88 365,57	486 209,07

Provisions pour risques et charges :

NATURE DES PROVISIONS	POSITION AU 31/08/2019	DOTATION	REPRISE	POSITION AU 31/08/2020
Provision pour litiges	11 357			11 357
Provision pour risque d'emploi		5 898	5 898	0
Provision IDR	88 734	717		89 451
Total	100 091	6 616	5 898	100 809

1) Provision pour litiges :

Il existe toujours un litige avec la CARSAT concernant les cotisations retraite de Monsieur Gérard CAILLERE, employé à la fois par l'Institut Lemonnier et par l'Etat et parti à la retraite le 31/08/2010.

Les cotisations versées par l'Institut Lemonnier ont bien été sous-évaluées jusqu'en 2005, l'Institut Lemonnier déduisant du plafond de la sécurité sociale l'intégralité du salaire Etat pour calculer son assiette alors que l'Etat calculait le plafond URSSAF au "prorata temporis" en fonction de l'horaire effectué.

Compte-tenu des majorations appliquées, l'Institut devrait donc à la CARSAT 4319,31 € au 31/08/2015 (provisionnés dans le compte 648800).

Mais la CARSAT ne tient pas compte du tout des cotisations versées par l'Etat entre septembre 1996 et août 2010 et réclame donc à l'Institut Lemonnier des cotisations arriérées pour 15676,65 €.

Un courrier a été renvoyé à la CARSAT le 1er octobre 2015 pour contester le montant qu'elle réclame à l'Institut Lemonnier puis le 5 novembre 2015 pour envoyer des éléments complémentaires et demander une réponse écrite à la CARSAT. Le service juridique de la CARSAT nous a contactés par téléphone le 26 février 2016 et nous leur avons renvoyé les éléments. Depuis, aucune réponse écrite ne nous a été faite.

La provision pour litiges constituée au 31/08/2015 a donc été maintenue pour la différence entre la somme réclamée par la CARSAT et celle calculée par l'Institut Lemonnier.

2) Provision pour risque d'emploi :

Aucune provision au 31/08/2020

3) Provision retraite :

La provision inscrite au bilan ne concerne que le personnel salarié de l'établissement. Cette provision est déterminée par un logiciel spécialisé, par rapport à l'âge des salariés pris individuellement et selon les paramètres suivants :

Méthode de calcul retenue :**Méthode prospective (Méthode des unités de crédit projetées)**

Engagement de l'entreprise = (Salaire brut annuel / 12) * Nb de mois acquis au moment du départ * (Ancienneté actuelle / Ancienneté future) * Taux de turnover * Taux de mortalité * Taux de progression salariale * Taux d'actualisation financière * Taux de charges sociales

Taux d'actualisation financière annuel des sommes investies	2,00 %
Taux de charges patronales moyen pour les cadres	50,00 %
Taux de charges patronales moyen pour les non cadres	50,00 %
Taux d'évolution salariale minimum	0,00 %
Taux d'évolution salariale maximum	1,00 %
Taux d'évolution salariale moyen	0,68 %

Le montant calculé au 31 août 2020 est égal à 89.451 euros charges comprises. La variation de la provision se traduit par une augmentation de 717 euros.

Concernant les enseignants et documentalistes, le Conseil d'Administration de l'UROGEC a décidé de suspendre depuis 2013 l'appel de cotisation pour l'IDR des enseignants. En revanche, la Caisse Régionale de Mutualisation poursuit son action auprès des établissements ; l'appel de cotisation pour la CRM est fixé à 0.35% de la masse salariale 2016. La charge est inscrite au compte de résultat au fur et à mesure des cotisations versées.

Les fonds dédiés :

Ils recensent les fonds perçus mais non encore utilisés



FONDS DEDIES SUBVENTIONS FONCTIONNEMENT (ERASMUS) - Compte 194 000

Description	Compte	Montant total subv	Montant reçu N-2	Montant reçu N-1	Montant reçu N	QP utilisée en charges en 2017/2018	QP utilisée en charges en 2018/2019	QP utilisée en charges en 2019/2020	Solde créditeur au 31/08/2020
ERASMUS EEVEE 01/09/2017-31/08/2020 COVID prolong except 31/12/2020	194 000	92 425,00	73 940,00		18 485,00	17 301,42	46 711,83	17 480,02	10 931,73
ERASMUS BOIS 01/06/2018-31/05/2020	194 001	21 513,80		10 756,90	10 756,90		8 288,12	13 225,46	0,00
ERASMUS HISTOIRE 01/09/2018-30/06/2020 COVID prolong except 31/12/2020	194 002	50 295,00		40 236,00	10 059,00		42 251,49	8 043,51	0,00
ERASMUS PLASTIC 01/09/2019-31/08/2021	194 003	24 090,00			19 272,00			4 930,13	14 341,87
Total		188 323,80	73 940,00	50 992,90	58 572,90	17 301,42	97 251,44	43 679,12	25 273,60

SUIVI DES FONDS DEDIES - Compte 195 000 / Compte 467 381

ORIGINE DES DONS	DATE	AFFECTATION	FONDS A ENGAGER AU 01/09/2019	ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	UTILISATION EN COURS D'EXERCICE	FONDS RESTANT A ENGAGER AU 31/08/2020
	solde au 31/08/2019		4 717,50			
	Don ADB	Total 2019/2020		1 660,00		
Sous-total Fonds dédiés sur dons affectés			4 717,50	1 660,00	5 195,59	1 181,91
FONDS DEDIES SUR LEGS ET DONATIONS - 197000						
Sous-total Fonds dédiés sur dons affectés			0,00	0,00	0,00	0,00
Total			4 717,50	1 660,00	5 195,59	1 181,91

Débit du cpte 195 Débit du cpte 195 Solde au 31/08/2020

SUIVI DES FONDS DEDIES - Compte 195 500 / Compte 467 38 220 - Nouveau en 2018/2019

ORIGINE DES DONS	DATE	AFFECTATION	FONDS A ENGAGER AU 01/09/2019	ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	UTILISATION EN COURS D'EXERCICE	FONDS RESTANT A ENGAGER AU 31/08/2020
	solde au 31/08/2019		11 000,00		4 744,00	6 256,00

Emprunts et dettes assimilées :

Organisme financier		Montant initial	Date souscript°	Date fin	Durée	Taux d'intérêts	Dû au 31/08/2020	Intérêts payés sur l'exercice
Caisse d'Epargne	Multiplex	1 500 000,00	20/10/2011	20/10/2026	15 ans	1,89%	616 666,85 €	12 489,62 €
Crédit du Nord	Travaux chaufferie	150 000,00	15/01/2015	15/01/2020	5 ans	0,88%	0,00 €	28,06 €
Caisse d'Epargne	Couverture gymnase	500 000,00	01/12/2015	16/12/2022	7 ans	1,35%	166 666,72 €	2 772,33 €
Caisse d'Epargne	Travaux foyer + bât LA	1 500 000,00	17/02/2019	17/02/2024	5 ans	0,62%	1 050 000,00 €	7 517,50 €
Caisse d'Epargne	Travaux étanchéité toiture	500 000,00	02/03/2020	16/06/2025	5 ans	0,35%	483 473,89 €	391,33 €
	TOTAL	4 150 000,00					2 316 807,46	23 198,84

Un nouveau prêt de 500 000 euros a été souscrit en mars 2020 pour une durée de 5 ans pour financer les travaux d'étanchéité des toits terrasses de l'ensemble des bâtiments.

Pour l'exercice 2019/2020, les intérêts se sont élevés à 23 199 euros et le capital restant dû à la fin de l'exercice est de 2 316 807 euros.

Produits constatés d'avance :

Le produit des antennes correspondant à des avances de loyer a été comptabilisé en produits constatés d'avance ainsi que la subvention du lycée agricole 2020/2021 perçu en avance. Les produits constatés d'avance s'élèvent à 66 396 euros au 31 août 2020.

Récapitulatif des provisions :

NATURE DES PROVISIONS	PROVISIONS AU 31/08/2019	AUGMENTATIONS : DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS : REPRISES DE L'EXERCICE	PROVISIONS AU 31/08/2020
Provisions pour risques et charges (comptes 15)				
Provision pour litiges	11 357			11 357
Provision pour risque d'emploi	5 898		5 898	0
Provision IDR	88 733		21 345	67 388
Provision pour gros travaux	0		0	0
Sous-total provisions pour risques et charges	105 989	0	27 243	78 746
Provisions sur créances et comptes rattachés (comptes 49)				
Provision familles 4911	120 190	50 831	38 494	132 526
Provision autres clients	352	346	352	346
Provision débiteurs divers	0			0
Sous-total provisions sur créances et comptes rattachés	120 542	51 177	38 846	132 872
TOTAL PROVISIONS	226 530	51 177	66 089	211 618

Etat des créances :

Etat des créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins 1 an	Échéances à plus 1 an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	300 227		300 227
Prêts	0	0	
Autres immobilisations financières	10 085		10 085
Créances de l'actif circulant :			
Clients douteux	180 183		180 183
Autres créances clients	183 883	183 883	
Etat et autres collectivités publiques	309 689	309 689	
Débiteurs divers	363 410	363 410	
Fournisseurs débiteurs	11 663	3 814	
Charges constatées d'avance	116 549	70 489	46 060
TOTAL	1 475 689	931 285	536 555
Prêts accordés en cours d'exercice	6 800	6 800	
Prêts récupérés en cours d'exercice	6 800	6 800	

Etat des dettes :

Etat des dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins 1 an	Échéances	
			à plus 1 an	à plus 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
à 1 an au maximum à l'origine	0	0	0	0
à plus de 1 an à l'origine	2 316 807	484 181	1 766 668	65 959
Emprunts et dettes financières divers	115 298	115 298	0	0
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	147 461	147 461	0	0
Dettes sociales	166 008	166 008	0	0
Dettes fiscales	102 965	102 965	0	0
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	99 108	99 108	0	0
Autres dettes	119 223	119 223	0	0
Produits constatés d'avance	66 396	66 396	0	0
TOTAL	3 133 266	1 300 640	1 766 668	65 959
Emprunts souscrits en cours d'exercice	0			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	500 708			

Solde des dettes fournisseurs	Montant brut	Dates d'échéances		
		Échéances < 30 jours	Échéances de 30 à 60 jours	Échéances > 60 jours
Dettes Fournisseurs	147 461	135 664	10 322	1 475
Factures non parvenues	34 119	34 119		
Total Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	181 580	169 783	10 322	1 475
Dettes Fournisseurs Immobilisations	99 108	75 322	21 804	1 982
Factures non parvenues	41 500			56 271
Retenues de garantie	38 570			33 742
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	179 178	75 322	21 804	91 996

AUTRES INFORMATIONS**Impôt sur les bénéfices**

Association Loi 1901, non imposable aux impôts commerciaux.

Effectifs salariés

ETP cadre	23
ETP non cadre	31.69
Total	54,69

**Cadres dirigeants :**

Les trois plus fortes rémunérations des dirigeants s'élèvent à 281 055 euros

Engagements hors bilan**1) Engagements de garantie**

Pour garantir le prêt de 3.5 Millions d'euros contracté auprès de la Caisse d'Epargne Normandie :

- ✓ Nantissement des comptes à terme référencés n° 0020009809482179, 0020009809482280 et 0020009809482381 pour 1 250 000 euros (montant à maintenir pendant toute la durée du nantissement) ;
- ✓ Caution de la CEGC – Compagnie Européenne des Garanties et Cautions – à hauteur de 15% du montant du prêt.